

Guide de manif.

Comportement en manif.

Ayez au minimum une pièce d'identité.
Un couteau, un lacrymo, un masque à gaz et autre, sont considérés comme des armes, éviter de les emmener.
Se soustraire à un contrôle ou à une interpellation signifie un délit de rébellion.

Témoin d'un contrôle ou interpellation.

Ne pas hésiter à filmer et contacter le numéro de la legal team, sans donner trop de précision par téléphone.
Échanger vos coordonnées avec d'éventuels témoins.

En garde à vue. (GAV).

En garde à vue au minimum déclinez votre identité et dite que vous n'avez rien à déclarer. Mieux vaut ne rien déclarer que faire une fausse déclaration.

Ne signer un procès verbal que si vous êtes en accord avec tout son contenu, indiquer sur le PV tout désaccord, maltraitance ou privation de vos droit.

Vous avez le droit de faire appel à un avocat,
Vous avez le droit de rencontrer un médecin, si vous avez un traitement prenez sur vous médicament et/ou ordonnance,
à votre demande votre famille peut être informée.

Guide de manif.

Comportement en manif.

Ayez au minimum une pièce d'identité.
Un couteau, un lacrymo, un masque à gaz et autre, sont considérés comme des armes, éviter de les emmener.
Se soustraire à un contrôle ou à une interpellation signifie un délit de rébellion.

Témoin d'un contrôle ou interpellation.

Ne pas hésiter à filmer et contacter le numéro de la legal team, sans donner trop de précision par téléphone.
Échanger vos coordonnées avec d'éventuels témoins.

En garde à vue. (GAV).

En garde à vue au minimum déclinez votre identité et dite que vous n'avez rien à déclarer. Mieux vaut ne rien déclarer que faire une fausse déclaration.

Ne signer un procès verbal que si vous êtes en accord avec tout son contenu, indiquer sur le PV tout désaccord, maltraitance ou privation de vos droit.

Vous avez le droit de faire appel à un avocat,
Vous avez le droit de rencontrer un médecin, si vous avez un traitement prenez sur vous médicament et/ou ordonnance,
à votre demande votre famille peut être informée.

Ne rien avouer, si vous n'avez rien fait.
Un **Procès verbal** (PV) doit vous être remis.

**RESTEZ CALME ET COURTOIS,
CELA IRA DANS VOTRE SENS.**

En cas de jugement.

Refusez systématiquement les comparutions immédiates, elles entraînent des peines plus lourdes.

Ne pas hésiter de préciser au juge toute situation en votre faveur (travail, formation, enfants.....)

Numéro legal team : / conseils. (attention de ne pas donner des faits, qui pourraient être retenus et en défaveur des camarades interpellés.).

Tel 06 12 26 97 83

mail contact@cva22.lautre.net
(en cas d'interpellation ou attaque de fachos)

Après la manif regarde de temps en temps le site <http://www.cva22.lautre.net/> et la page facebook <https://www.facebook.com/vigi.antifasciste22/>

(vous n'en avez plus besoin, donnez à un copain)

Ne rien avouer, si vous n'avez rien fait.
Un **Procès verbal** (PV) doit vous être remis.

**RESTEZ CALME ET COURTOIS,
CELA IRA DANS VOTRE SENS.**

En cas de jugement.

Refusez systématiquement les comparutions immédiates, elles entraînent des peines plus lourdes.

Ne pas hésiter de préciser au juge toute situation en votre faveur (travail, formation, enfants.....)

Numéro legal team : / conseils. (attention de ne pas donner des faits, qui pourraient être retenus et en défaveur des camarades interpellés.).

Tel 06 12 26 97 83

mail contact@cva22.lautre.net
(en cas d'interpellation ou attaque de fachos)

Après la manif regarde de temps en temps le site <http://www.cva22.lautre.net/> et la page facebook <https://www.facebook.com/vigi.antifasciste22/>

(vous n'en avez plus besoin, donnez à un copain)